Marseille : Fayçal, 17 ans, condamné à 20 ans de réclusion pour le meurtre de Marie-Bélen, une étudiante de 21 ans, poignardée à mort en pleine rue ; l'excuse de minorité a été retenue (MàJ)

11/02/2023 à 21h55

11/02/23

(…) **La cour d'assises a suivi les réquisitions du parquet avec cette peine de vingt ans, le maximum, l'excuse de minorité ayant été retenue.** L'ADN du tueur, interpellé quelques jours après les faits, avait été retrouvé sur la chaussette de Marie-Bélen et plusieurs témoins oculaires l'avaient reconnu, sans toutefois pouvoir être totalement catégorique. Me Denis Fayolle, l'avocat du condamné déjà connu pour agression sexuelle sur mineur et trafic de stupéfiants, a annoncé qu'il allait faire appel.

« Vingt ans, c'est le minimum du minimum, j'espère qu'il les fera et qu'on ne le libérera pas avant », estime Ruben Pisano, le père de Marie-Bélen. « Je ne suis pas content de voir un jeune aller en prison, mais c'est un psychopathe qui ne reconnaît pas les faits et ne pourra jamais se soigner. Ce verdict nous fait très mal, on est en train de comprendre que notre fille est bien morte, et morte pour rien, juste parce que c'était une femme. Peut-être qu'après ça, on pourra

accepter et commencer un travail de deuil. »

Le Parisien

06/02/2023

L'étudiante de 21 ans avait été poignardée au coeur le 17 mars 2019 à la sortie du métro Timone, dans le 5e arrondissement de Marseille.

Tuée pour son téléphone ou parce qu'elle était une femme ? Quatre ans après la mort de Marie-Bélen Pisano, le procès de son meurtrier présumé s'est ouvert ce lundi 6 février à 9h30 devant la cour d'assises des mineurs des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence. Soutenue par des associations féministes, la famille de la victime veut faire reconnaître un féminicide.

(…) L'accusé est jugé pour*"meurtre ayant pour objet de préparer ou faciliter un délit",* en clair il aurait tué Marie-Bélen pour lui dérober son portable qui a disparu. La famille de la victime attend qu'il s'explique sur son geste mais pour elle, le vol n'est pas le mobile. Elle défend la thèse d'un *"féminicide non intime"*. Selon elle, *"des images montrent clairement que le téléphone portable n'était pas ce qui intéressait l'assassin".*

"C'est important que les gens sachent qu'elle ne l'a pas cherché, j'attends de ce procès que les gens prennent conscience que c'est arrivé à ma fille mais que ça arrive à beaucoup de filles", a déclaré très émue la mère de Marie-Bélen, au micro de nos journalistes Marouane Jit et Christian Mathieu.

France 3

14/06/2019

[…] Face à ce mur d'incompréhension, c'est la police technique et scientifique qui est venue apporter la lumière aux enquêteurs et sans doute sauver cette affaire. Fin mai, les résultats du laboratoire de police technique et scientifique de Marseille tombaient : **un ADN avait fini par être isolé et il venait de "matcher" avec un profil enregistré au fichier national des empreintes génétiques (Fnaeg), celui d'un mineur de 17 ans. Un certain Fayçal, vivant chez ses parents dans le 3e arrondissement, selon nos informations.**

Le lundi 3 juin, il était **interpellé alors qu'il se rendait à un rendez-vous au service de probation et d'insertion pénitentiaire** (Spip). En garde à vue, le jeune homme, déjà connu de la police notamment pour avoir été arrêté sur les lieux d'un trafic de stups, a rapidement nié en bloc les faits.

[…]

L'article dans son intégralité sur La Provence

12/06/2019

Le jeune homme est soupçonné d'avoir porté un coup de couteau fatal dans le coeur de Marie-Bélen, 21 ans. Il a été mis en examen pour "homicide volontaire".

Selon *La Provence*, le débat devant le juge des libertés et de la détention (JLD), qui avait été différé en fin de semaine dernière, vient de se terminer. Le jeune homme de 17 ans, soupçonné d'avoir, le 17 mars dernier, infligé un coup de

couteau fatal dans le cœur de **Marie-Bélen**, à la station de métro **La Timone** (5e), va être écroué à la prison pour mineurs de la Valentine, à Marseille.

(…) Midi Libre

06/06/2019

Un mineur, suspecté du meurtre de l'étudiante Marie-Bélen devant La Timone, écroué

Rebondissement dans l'affaire Marie-Bélen. Plus de deux mois mois après le meurtre de l'étudiante de 21 ans à la sortie du métro La Timone, un mineur, suspecté d'être l'auteur du coup de couteau mortel, a été écroué hier a-t-on appris de source concordante confirmant une information de l'AFP.

Interpellé lundi dernier, il aurait été identifié par son ADN retrouvé sur les affaires de la victime. Le mineur qui nie les faits a été déféré hier devant un juge et écroué.

[…]

La Provence

19/03/19

> *Après le meurtre lâche et ignoble d'une jeune étudiante de 21 ans à #Marseille, fruit du laxisme judiciaire et de la*

> *doctrine du sacro-saint "vivre-ensemble", j'appelle les Marseillais à la RÉVOLTE ! pic.twitter.com/wFz3Mk1STz*
>
> *— Stéphane Ravier (@Stephane_Ravier) March 19, 2019*

> *Marie-Bélen avait 21 ans.*
> *Elle a été mortellement poignardée près de La Timone, à Marseille …*
>
> *En France, c'est une réalité : n'importe qui peut se faire agresser et tuer n'importe où pour un téléphone portable ou pour une cigarette refusée !#BourdinDirect pic.twitter.com/fIscVZAkFg*
>
> *— Tancrède (@Tancrede_Crptrs) March 19, 2019*

> *pic.twitter.com/6k31EXOeEd*
>
> *— La Provence (@laprovence) March 19, 2019*

18/03/19

Dans un communiqué, Aix-Marseille Université a réagi au décès de l'une de ses étudiantes, en deuxième année de licence à la faculté arts, lettres, langues et sciences humaines à Aix, mortellement poignardée hier près de la station de métro La Timone à Marseille.

(…) Un recueillement sera organisé demain à midi sur

l’ensemble des sites universitaires en mémoire de cette étudiante.

La Provence

> *"Il faut protéger les honnêtes gens et sanctionner les crapules. Ce genre d'individus, il faut leur couper la tête, il faut rétablir la peine de mort pour ces salauds !"*
>
> *Ma réaction après le meurtre ignoble survenu à #Marseille. Je suis en colère !https://t.co/ek4BoQ5KhZ*
>
> *— Stéphane Ravier (@Stephane_Ravier) March 18, 2019*

> *Tristesse et colère ce matin. Une étudiante aixoise de 21 ans mortellement poignardée à #Marseille pour un téléphone portable. En tant que Députée, en tant que mère de famille, je m'associe pleinement à la douleur des parents de cette jeune fille. https://t.co/H49BCHANgG*
>
> *— Valérie Boyer (@valerieboyer13) March 18, 2019*

[…] L’agression a eu lieu à proximité de l’entrée du métro. Sitôt l’alerte donnée par des passants, les secours ont immédiatement pris en charge la victime. Transportée dans un état critique aux urgences, la jeune femme n’a pas survécu à ses blessures.

Selon une source proche de l’enquête confiée à la police judiciaire de Marseille, l’étudiante aurait été abordée par un individu qui aurait tenté de lui dérober son téléphone portable.

[…]

Un drame qui rappelle la mort de Jérémie Labrousse. Cet

étudiant vosgien avait également été mortellement poignardé en août 2013 par un individu près de la gare Saint-Charles

[…]

La Provence